

VILLE D'ARBOIS

DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26.05.28-01

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MAI 2026

| | |
|--|--|
| Nb de membres du Conseil municipal : 23 | PRÉSENTS : Mme DEPIERRE Valérie, Maire, M. JAILLET Marc, Mmes BUGADA Catherine, BRIOT-GAIDIOZ Cécile, M. BEN LAHBIB Abdelkarim, Mme REGALDI Sylvie, adjoints ; |
| Nb de conseillers en exercice : 23 | Mme CHATEAU Christine, MM. TAUBATY Christian, LANQUETIN Jean-Philippe, ROBERGET Philippe, Mmes HALLE Cathy, JEANDENANS Jennifer, LAMY Alice, M. |
| Nb de conseillers présents participants au vote : 22 | PRUDENT Adrien, Mme BOUDRY Jeanne, MM. MILLE Pierre, LEMESRE Matthieu, Mme DUBOZ Catherine, M. COURT Jean-Louis, Mme SOLNON Marie-Pierre ; MM. VUILLET Olivier, BRUNIAUX Philippe, conseillers municipaux. |
| Nb de procuration : 1 | |
| Convocation du : 23 / 05 / 2026 | ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme CALONNE Evelyne a donné pouvoir à M. JAILLET Marc |
| | SECRETAIRE DE SEANCE : M. LANQUETIN Jean-Philippe |

DÉLIBÉRATION N° 01 :

Création de commissions municipales, fixation de leur composition et désignation de leurs membres.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-22 ;

CONSIDERANT que le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée ;

CONSIDERANT que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de garantir l'expression pluraliste des élus ;

CONSIDERANT l'intérêt de structurer les travaux du Conseil municipal au travers de commissions thématiques ;

CONSIDERANT que 3 commissions communales ont déjà été créées lors du conseil municipal du 31 mars 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

Article 1 – Création de 3 commissions municipales supplémentaires

Il est créé trois commissions municipales permanentes supplémentaires :

- La commission « Culture et patrimoine » ;
- La commission « Jeunesse » ;
- La commission « Sécurité ».

Article 2 – Composition des commissions

Chaque commission est composée de huit (8) membres, en plus de Madame la Maire.

La répartition des sièges est fixée comme suit :

- Six (6) sièges attribués à la majorité municipale ;
- Deux (2) sièges attribués à l'opposition municipale.

Cette répartition garantit le respect du principe de représentation proportionnelle.

Article 3 – Attributions des commissions

Les commissions ont un rôle consultatif. Elles sont chargées d'étudier les affaires relevant de leur domaine de compétence et de formuler des avis préalables aux décisions du Conseil municipal.

À ce titre :

1. La commission « Culture / Patrimoine ». *

- Informations et réflexions sur les projets dans le champ de la culture et du patrimoine
- Donner un avis sur des dossiers qui concernent la culture et le patrimoine avant les conseils

2. La commission « Jeunesse » :

- Informations et réflexions sur les projets dans le champ de la jeunesse et notamment la définition du projet éducatif du Secteur Jeunes
- Réflexions concernant la prise en compte de la jeunesse dans toutes les politiques publiques communales (culture, sport, citoyenneté...)
- Donner un avis sur des dossiers qui concernent la jeunesse avant les conseils

3. La commission « Sécurité » :

- Informations et réflexions sur les projets dans le champ de la sécurité (prévention, circulation, incivilités)
- Donner un avis sur des dossiers qui concernent la sécurité avant les conseils

Article 4 – Désignation des membres

Sont élus membres des commissions municipales :

1. La commission « Culture / Patrimoine ». *

Membres de la majorité :

- M. JAILLET Marc
- Mme BUGADA Catherine

- Mme CHATEAU Christine
- Mme HALLE Cathy
- M. MILLE Pierre
- M. LEMESRE Matthieu

Membres de l'opposition :

- Mme DUBOZ Catherine
- M. BRUNIAUX Philippe

2. La commission « Jeunesse » :

Membres de la majorité :

- M. JAILLET Marc
- Mme BRIOT-GAIDIOZ Cécile
- Mme CHATEAU Christine
- Mme JEANDENANS Jennifer
- Mme LAMY Alice
- M. LEMESRE Matthieu

Membres de l'opposition :

- Mme DUBOZ Catherine
- Mme SOLNON Marie-Pierre

3. La commission « Sécurité » :

Membres de la majorité :

- M. JAILLET Marc
- M. ROBERGET Philippe
- Mme HALLE Cathy
- M. PRUDENT Adrien
- M. MILLE Pierre
- Mme CALONNE Evelyne

Membres de l'opposition :

- M. VUILLET Olivier
- M. COURT Jean-Louis

Mme la Maire est membre de droit de ces commissions.

Résultat du vote : Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Jean-Philippe LANQUETIN